

Flash Info | Point sur les marchés 2019



#2 – POINT MARCHÉ 2019

Après un 1er semestre marqué par une hausse vertigineuse du marché action (+17.3% pour l'indice dow jones; +17.9% CAC 40 depuis le point bas du 3 janvier), les incertitudes politiques appellent à la prudence pour cette fin d'année.

Le dernier trimestre 2018 avait été marqué par une correction brutale et nous pouvons le dire exagérée de la part des marchés financiers anticipant un resserrement monétaire annoncé par Jérôme Powel.

Le président de la FED s'étant ravisé depuis, annonçant même une baisse de taux en juillet dernier, eu égard aux signes de ralentissement de la 1ère puissance mondiale.

Sur le front de la guerre commerciale

Donald Trump s'est employé à coup de Tweets vindicatifs à maintenir la pression sur Pékin en limitant les effets négatifs sur l'économie américaine.

Depuis le lancement des initiatives au printemps 2018, son attitude n'a que peu varié. Elle consiste à prendre appui sur une situation économique favorable pour durcir le ton par rapport à une politique commerciale chinoise considérée comme déloyale.

Les relations se sont récemment détendues avec l'annonce par Le ministère du Commerce Chinois de discussions mi-septembre avec des responsables américains en vue de négociations à haut niveau début octobre.

Brexit : Boris Johnson prit à contrepied, les députés adoptent la « loi anti-no deal » et rejettent des élections anticipées

Les députés ont adopté, hier soir, une loi obligeant Boris Johnson à demander un report du Brexit en l'absence d'accord avec Bruxelles. Pour être applicable, le texte doit être approuvé par la Chambre des Lords, qui se prononce aujourd'hui.

Dans la foulée, les députés ont rejeté une motion du Premier ministre appelant à organiser des élections anticipées le 15 octobre.

Double camouflet pour Boris Johnson. Alors que le Premier ministre britannique s'échinait depuis plusieurs jours à y faire obstacle, les députés ont bel et bien adopté mercredi soir la proposition de « loi anti-no deal » qui doit permettre d'éviter un Brexit sans accord à la fin octobre.

Dans la foulée, ils ont rejeté une motion déposée par le locataire du 10 Downing Street pour l'organisation d'élections anticipées le 15 octobre.

L'Italie est de nouveau entrée en période d'incertitudes et de recherche d'un nouvel équilibre institutionnel

Le pays n'est toujours pas engagé dans une voie de réformes structurelles économiques et sociales qui doivent assurer une certaine pérennité financière et budgétaire.

Pour autant, les taux d'intérêts, soulagés de la fin de cette alliance des "extrêmes", ont baissé (moins de 1% à 10 ans).

Une politique monétaire toujours plus accommodante et soutien incontestable des marchés

Christine Lagarde semble ainsi vouloir s'inscrire dans la continuité du mandat de Mario Draghi à la tête de la banque centrale Européenne.

Ce dernier discute d'ailleurs encore avec les autres responsables monétaires de l'institution sur la teneur des mesures de soutien que la BCE devrait annoncer la semaine prochaine. Le paquet de mesures pourrait inclure une baisse de taux et la détermination plus affirmée à maintenir longtemps des taux bas. Il est aussi question de compensation pour les effets sur les banques des taux négatifs.

La France s'est financée pour la première fois à 15 ans avec un taux à l'émission négatif : -0,03 %. Autrement dit, les investisseurs sont désormais prêts à perdre de l'argent pour prêter à la France jusqu'à 15 ans.

Dans ce contexte, le fonds dédié **Panorama Patrimoine** créé par notre cabinet affiche une **performance de +6.10%*** depuis le début de l'année.

La stratégie consistant à maintenir une résistance aux phases de baisses s'est parfaitement illustrée cet été avec une baisse de 2.1% lorsque le marché corrigeait de 8%.

**Cette valeur ne sera pas garantie et sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Tout investissement comporte des risques, notamment des risques de perte en capital. Les simulations et opinions présentées dans le document joint sont le résultat d'analyses d'Amilton AM à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le fonds présenté est exposé à différents risques et notamment à un risque de perte en capital. Avant de prendre une décision d'investissement, l'investisseur doit tenir compte notamment de sa situation personnelle, de ses besoins de liquidité, de la composition de son patrimoine, de son aversion au risque et de ses objectifs d'investissement.*

DÉCOUVREZ

NOTRE NOUVELLE OFFRE DE PLACEMENT

Parallèlement durant cette phase de baisse, nous avons saisi un point d'entrée favorable sur notre nouvelle offre "**Proximité Horizon ESG Semestriel Décembre 2019**" disponible à la souscription.

[BROCHURE DU FONDS](#)

Proximité Horizon ESG Semestriel Décembre 2019 est un titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.

** Taux de rendement annuel brut hors frais d'entrée et de gestion, et brut de fiscalité.*

*** Hors frais de souscription et de gestion et hors fiscalité. Entre la souscription et la clôture du fonds l'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non pas sur leur valeur. Cette valeur ne sera pas garantie et sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.*